

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF1355

présenté par

M. Martinet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Mathieu, M. Maudet, rapporteur Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 27

ÉTAT B

Mission « Investir pour la France de 2030 »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Soutien des progrès de l'enseignement et de la recherche	0	0
Valorisation de la recherche	0	0
Accélération de la modernisation des entreprises	0	0
Financement des investissements stratégiques	0	0
Financement structurel des écosystèmes d'innovation	0	200 000 000
Renforcement des crédits de Ma Prime Renov' (ligne nouvelle)	200 000 000	0
TOTAUX	200 000 000	200 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

« Par cet amendement de repli, nous proposons d'augmenter les crédits de Ma Prime Renov, comme nous le proposons par ailleurs sur les crédits de la mission écologie. En effet, la rénovation thermique des bâtiments devrait être un enjeu central du plan France 2030, dont les crédits trouvent leur place dans la mission Investir pour la France de 2030.

La précarité énergétique est un enjeu essentiel pour la transition écologique. Les émissions du secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire) représentent 19 % des émissions nationales, et le secteur est le premier consommateur d'énergie finale en France. Il existe plus de 5 millions de « passoires thermiques » à travers le pays, et 17 % des logements sont considérés comme très énergivores. Les locataires modestes du privé sont les plus touchés, et 28 % d'entre eux vivent dans les logements F ou G.

Le dispositif Ma Prime Renov est loin de répondre à l'enjeu. Comme le souligne la Cour des Comptes, « MaPrimeRénov' répond à des travaux simples et souvent uniques, tels que le changement de chauffage ou l'isolation de fenêtres, ce qui ne favorise pas le bouquet de travaux complémentaires qui permettrait souvent d'éliminer les passoires thermiques (logements en étiquettes F et G). Aucun gain de consommation énergétique minimal n'est requis. » Il s'agit d'une politique du chiffre au détriment d'une politique ambitieuse de rénovation globale ! L'an dernier, seuls 2500 logements sont sortis du statut de passoire thermique. A ce rythme, il faudrait deux millénaires pour rénover l'ensemble des passoires thermiques du pays.

Cependant, à défaut d'un véritable plan de rénovation thermique, cet amendement propose à minima de transférer 200 millions d'euros en AE et CP de l'action 02 « Aides à l'innovation » bottom-up « (subventions et prêts) » du programme n° 425 « Financement structurel des écosystèmes d'innovation », vers un nouveau programme intitulé « Renforcement des crédits de Ma Prime Renov' », au sein de la mission Investissements d'avenir. »